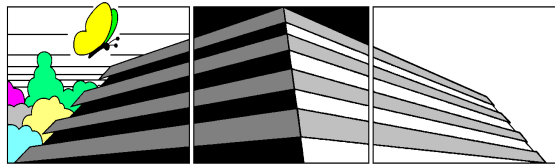


Gestion des accidents du travail



MAIRIE DE NANTERRE

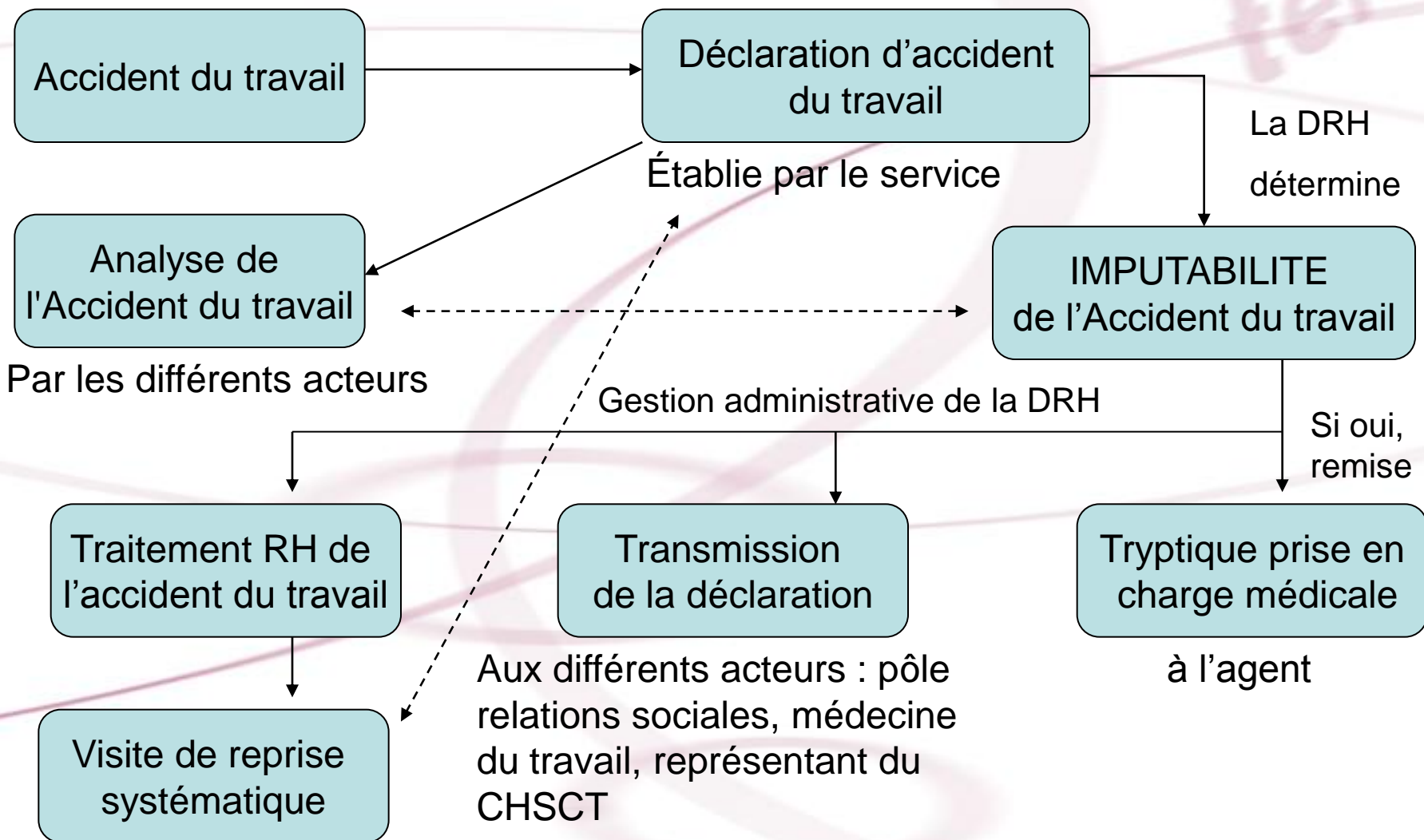
ville de NANTERRE

Gestion des accidents du travail

➤ 4 phases :

1. Déclaration des accidents du travail
2. Analyse des accidents
3. Analyse des causes
4. Promotion de la sécurité au travail

Déclaration des accidents du travail



Imputabilité des accidents

- Elle est établie par les RH :
 - Si accident imputable : gestion du dossier AT par les RH
 - Si doute ou non imputabilité établie : expertise + saisine de la commission de réforme
- En complément, suite aux analyses réalisées par les différents acteurs, si un doute apparait, la commission de réforme peut être saisie

Analyse de l'accidentologie

- Saisie des accidents déclarés qu'il y ait ou non un arrêt de travail
- Premier niveau d'analyse, en fonction :
 - typologie des accidents : 22 conséquences, 26 causes, 20 sièges de lésion ...
 - des données RH agents,
 - des lieux de survenance
 - de la gravité (lien avec le SIRH gérant les absences)
- Interpellation des acteurs concernés

Analyse des causes de travail

- Les causes des accidents sont analysées en fonction de critères :
 - Gravité, fréquence
 - Analyse des accidents par la médecine du travail
 - Secteur administratif des Rh
 - Demande du service, des relais prévention sur le terrain
 - Demande du CHSCT...

Analyse des causes des accidents

➤ Méthodologie : arbre des causes

- Sur le lieu de l'accident
- Recueils des faits : rencontres du hiérarchique, de la victime, des témoins...
- Recherche des mesures de prévention possibles
- CR validé par le service, présentant :
 - le récit circonstancié
 - l'arbre des causes
 - les mesures correctives et préventives déterminées avec le service
- Suivi des actions par le pôle relations sociales

Analyse de l'accidentologie

➤ Objectifs : multiples

- Cartographier les accidents, les risques pour prioriser les actions de prévention
- Etablir des statistiques par secteur
- Faire le lien avec le document unique
- Permettre une compréhension de la gravité des risques
- Adapter le plan de formation triennal
- Information et sensibilisation des agents

Promotion de la sécurité au travail

- Bilan accidentologie annuel (intégré au bilan social)
- Cr analyse des causes diffusé :
 - Service concerné
 - Médecine du travail
- Cr analyse des causes présenté en séance plénière du CHSCT
- Flash sécurité bi mensuel : rubrique s'est arrivé, statiques accidents